

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : LA DÉCLARATION D'ORIENTATION STRATÉGIQUE DE L'ASSOCIATION MONDIALE DE LA ROUTE

Depuis 1909, l'Association mondiale de la Route est en pointe pour faire progresser la technologie et faire face aux défis sociaux et économiques liés au secteur routier. L'Association a élaboré et encouragé des politiques et des pratiques qui contribuent à une gestion et un usage plus sûrs et plus efficaces des réseaux de routes et de transport routier, dans un contexte de transport intégré et durable.

Ces quarante dernières années, l'Association a porté un intérêt particulier à la question de l'environnement, tel que cela apparaît clairement dans les conclusions du Congrès mondial de la Route de 1979 à Vienne : *"Les gens veulent une meilleure qualité de l'environnement, et en profiter avec une meilleure mobilité."* L'Association a donc encouragé l'élaboration de projets routiers respectueux de l'environnement et économes en énergie. L'intérêt pour ce sujet a pris de l'ampleur et a gagné en importance au cours de chaque cycle de travail de quatre ans, avec en particulier l'aspect de la durabilité ces vingt dernières années.

Depuis les années 1990, le changement climatique est devenu une préoccupation centrale en matière d'environnement, non sans interrogation sur les émissions de gaz à effet de serre issues de l'activité humaine. Le transport représente une part importante de ces émissions. Depuis 1970, les émissions de gaz à effet de serre générées par le transport ont plus que doublé dans le monde, et ont augmenté à un rythme plus rapide que les autres secteurs d'activité. Les émissions de gaz à effet de serre provenant du transport routier ont plus que triplé, et représentent 80% de cette augmentation. Dans 40% des pays, le transport est la plus grande source d'émissions de gaz à effet de serre.

Selon les prévisions, les émissions provenant du transport de marchandises seront multipliées par quatre à l'horizon 2050, le transport de marchandises devant ainsi le transport des personnes en tant que source principale d'émissions de gaz à effet de serre pour ce qui est du transport terrestre. La croissance du transport de marchandises représente un défi sans précédent pour l'Association mondiale de la Route en termes de gestion des capacités et des implications pour les mesures de réduction des effets au plan mondial afin de lutter contre le changement climatique.

L'Association mondiale de la Route soutient la nécessité de mettre en œuvre des objectifs ambitieux, avec pour objectif spécifique à long terme de réduire les émissions à l'échelle mondiale d'au moins 60 % en dessous des niveaux de 2010, à l'horizon 2050. Concernant la nécessité de définir des objectifs, et compte tenu de l'impact significatif des émissions générées par le secteur du transport

routier, ainsi que de la vulnérabilité des infrastructures routières, le changement climatique figure à l'ordre du jour de l'Association depuis douze ans. On note en particulier que :

- de nombreux pays sont confrontés à la fonte du pergélisol, à l'érosion des côtes, à la survenue plus fréquente d'épisodes météorologiques extrêmes, ce qui mène à s'interroger sur la manière d'en atténuer les effets négatifs et d'adapter au mieux les réseaux routiers à ces changements ;
- la part importante et croissante du transport par route aux émissions globales de gaz à effet de serre est devenue une source de préoccupation pour les administrations routières.

AFIN DE RELEVER CES DÉFIS, NOUS, L'ASSOCIATION MONDIALE DE LA ROUTE, REPRÉSENTANT SES 121 PAYS MEMBRES :

AVONS ADOPTÉ UN NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE pour la période 2016-2019 qui prend ces défis en considération et intensifions nos actions pour y faire face. Nous avons créé un thème stratégique dédié à l'étude des enjeux du changement climatique, en particulier les stratégies d'adaptation et la résilience, la prise en compte des aspects environnementaux dans la conception et l'exploitation des routes et la gestion des urgences et la préparation aux catastrophes. Les travaux prévus sur nos thèmes stratégiques plus traditionnels, notamment la conception des infrastructures, l'exploitation et le financement, intégreront également ces préoccupations.

AVONS PUBLIÉ UN DOCUMENT CADRE sur l'adaptation au changement climatique et nous suivrons son application et sa pertinence dans différents pays au cours des prochaines années. Nous mettrons également au point une boîte à outils pour gérer les risques naturels.

AVONS L'OBJECTIF DE DÉFINIR DES ORIENTATIONS ET D'ENCOURAGER L'ACTION de nos membres sur la base de notre programme de travail dans les domaines suivants :

- **Adaptation** des infrastructures routières et amélioration de la résilience du réseau de transport routier au changement climatique, dans différents contextes économiques et climatiques ;
- **Réduction** de l'empreinte carbone du réseau de transport routier (infrastructures, exploitation, organisation) et définition d'objectifs de réduction afin de mesurer les progrès et d'en faire état ;
- **Atténuation** des impacts négatifs du transport routier sur le climat,
- **Durabilité** de la construction routière, de l'exploitation, de la remise en état et de l'entretien.

NOUS PRENONS L'ENGAGEMENT de traiter les questions de l'adaptation et de l'atténuation face au changement climatique grâce à cette série d'orientations, de mesures et d'outils, en se basant sur les expériences passées et les compétences rassemblées au sein de l'Association.

LANÇONS, grâce à cet ensemble complet de stratégies et d'actions, l'***Initiative Routes et Transport routier à faibles émissions de carbon (LC2RTI)e***; et ainsi nous

APPORTONS, par cette initiative, parallèlement à des initiatives similaires prises par les autres secteurs de transport, notre contribution aux travaux et réalisations de la conférence COP 21 de Paris.